

Elections MSAé du 06 au 16 Octobre 2025

Depuis le 06 octobre, les salariés et retraités du Groupe Airbus ont la possibilité de voter pour élire leurs représentants à la MSAé.

Mais connaissez-vous la MSAé ?

La MSAé (Mutuelle Solidarité Aéronautique) était jusqu'en 2020 la mutuelle complémentaire des salariés non cadres de l'ex-Aérospatiale.

Depuis maintenant 5 ans, la MSAé et IPECA ont scellé une alliance autour de la prévention et de la solidarité pour la filière aéronautique. Suite à cette alliance, la totalité des salariés du groupe Airbus et tous les retraités adhérents à l'IPECA (qu'ils viennent du groupe Airbus ou non) sont de facto adhérents de la MSAé et électeurs des représentants des salariés à l'Assemblée Générale de la MSAé.

Dans la pratique, l'IPECA a repris toute l'activité de complémentaire santé, la MSAé restant active sur des actions de prévention.

Des réserves pour quoi faire ?

Une complémentaire santé a l'obligation de conserver des réserves financières importantes, pour faire face à ses engagements envers les assurés en toutes circonstances. Lors de la fusion IPECA / MSAé en 2020, la MSAé a transféré une partie de ses réserves à l'IPECA, puisque c'est l'IPECA qui reprenait la totalité de l'activité de complémentaire santé, la MSAé ne conservant qu'une activité de prévention.

Or au 31 décembre 2023, **la MSAé détenait encore 16,8 millions d'Euros de réserves**, pour un budget annuel de 1,3 millions d'euros en 2023. De telles réserves (13 ans d'activité) ne se justifient absolument pas pour une activité de ce type. Ces réserves ont probablement été accumulées avant la fusion avec l'IPECA, et proviennent donc vraisemblablement des cotisations des salariés non cadres d'Airbus avant 2020. Pour la **CFDT**, la plus grande partie de ces réserves doit revenir à l'IPECA, et être utilisée pour le financement du régime santé Airbus.

Une gestion qui interroge !!!

Sur le budget 2023, on constate que sur 1,3 M€ de dépenses, les dépenses réellement consacrées à la prévention se limitent à 348 k€, le reste étant des frais de gestions (frais de personnel, RH, support juridique, comptabilité, informatique etc). L'entité consacre donc près des **¾ de son budget à des frais de gestion**.

Pour toutes ces raisons, la CFDT profite de ce moment démocratique pour vous proposer une alternance dans la gouvernance de cet organisme dont l'utilisation des fonds ne doit servir que les intérêts des salariés.

La prévention est le meilleur des remèdes à la maladie, la MSAé doit pouvoir faire encore plus en multipliant ses actions de préventions envers les salariés et retraités sur les maladies cardiovasculaires, sur l'obésité et toutes les formes d'addictions liées aux tabac, drogues, alcool, sucre, jeux.

Elle se doit aussi de faire de la prévention par exemple sur le harcèlement, sur toutes les formes de discriminations, origine, sexe, situation de famille, apparence physique, etc...

Ne laissons pas d'autres décider à notre place !!! Ne soyons plus spectateurs !!!



Votez, et faites voter CFDT !!!
Votre santé est une réelle priorité !!!